



syndical mixte des transports en commun

Conseil syndical du 18 juin 2019

Monsieur Bernard GUILLEMET
Président

Délibération n° 14

Objet : Compte administratif et compte de gestion 2018

Extrait du registre des délibérations du conseil syndical

Date de la convocation	11 juin 2019	Présents
Observation :		Mesdames, Messieurs, Guillemet, Bonin, Chekouat, Constantakatos, Cuenin, Gaume, Kneip, Lounes, Merlet, Picard, Piquepaille, Prestoz, Alexandre, Hottlet, Demeusy, Vallverdu, Cabrol, Meslot
Le Président ne prend pas part au vote (+ pouvoir M. Coddet), M. Gaume prend la présidence du conseil lors du vote de cette délibération		
Arrivée de Mme Chekouat et M. Vallverdu		
Nombre de voix	1 010	Procurations
-Nombre de voix pour	1 010	De M Perrin à M Hottlet
-Nombre de voix contre	0	De M Miclo à M Lounes
-Abstentions	0	De M Coddet à M Guillemet
Délibération adoptée à	l'unanimité des votants	

L'examen du compte administratif permet de connaître la situation financière du Syndicat à la fin de l'exercice concerné.

Le compte administratif 2018 reprend les soldes 2017 tant en investissement qu'en fonctionnement, soit respectivement – 1 719 527.16 € et + 28 654.46 €.

I - La Section de Fonctionnement

C'est la seconde année, depuis 2014, que la section de fonctionnement présente un excédent. Celui-ci atteint le montant de 1 220 906.82 € ce qui va permettre de couvrir le besoin de la section d'investissement à hauteur de 687 030 €. Le résultat global de l'exercice est de + 533 876.82 € (en 2017, il a été de + 28 654.46 €).

Pour mémoire, le déficit de 2014 (1 298 000 €) a été comblé par un financement des membres de 981 000 € et une économie du SMTC de 317 000 €. L'année 2015 s'est achevée avec un déficit de 732 547 €, l'année 2016 par un déficit cumulé de 412 240 €.

Après une année 2017 qui a permis le retour à l'équilibre financier, l'année 2018 va permettre de dégager des marges pour l'investissement. Il est à noter que ce résultat est obtenu sans abondement des collectivités membres. Ces résultats sont bien entendus dus à la bonne maîtrise de nos dépenses conformément à l'application des trois restructurations du réseau de transport mais aussi à la vitalité du versement transport. Pour mémoire, il est rappelé que le plan d'économies mis en place depuis 2014 a permis de baisser les dépenses de fonctionnement de plus de 3.2 millions d'€ par an.

Les efforts consentis ont été payants et les solutions déployées, notamment le remplacement du TAD, ont trouvé leur public puisque la fréquentation du réseau continue à croître (+ 1.6 % en 2018 par rapport à 2017). D'une manière globale tous nos indicateurs métiers démontrent la pertinence des décisions prises (voir ci-après).

La maîtrise des dépenses a été un élément essentiel de ce redressement. En effet, grâce aux différents plans de restructuration, nous avons baissé nos dépenses de fonctionnement de 3 200 000 € par an entre 2014 et 2016 et les avons stabilisées en 2017 et encore baissées en 2018.



La compression des dépenses ne suffit pas à elle seule à expliquer les bons résultats 2018. En effet, nous avons pu compter sur une vitalité exceptionnelle de notre recette versement transport qui a atteint le montant record de 19 682 000 € (compensation Macron incluse) soit 2 000 000 € de plus que le montant perçu en 2016 (montant historiquement le plus bas- voir page 13).

Même si on ne peut que se réjouir de ces résultats, il est impératif de rester prudent quant à la stabilité de notre recette VT tant la situation de l'emploi est précaire dans notre département. Cela est d'autant plus vrai que nous constatons une baisse importante de l'emploi intérimaire depuis le début du 4^{ème} trimestre 2018, ce qui va rendre les prévisions en matière de recette du versement transport difficiles.

Une baisse importante de l'emploi signifie une baisse de nos recettes et je crois inutile de rappeler notre vive inquiétude quant au devenir de Général Electric (GE) et à l'annonce d'un plan social d'envergure qui pourrait déboucher sur une suppression d'environ 1 000 emplois directs auxquels il faudra probablement y rajouter plusieurs centaines d'emplois indirects.

Incontestablement, le fait d'avoir maintenu l'offre Triple-Play (qui permet d'associer les modes de mobilité que sont le bus, le vélo et la voiture), en dépit des difficultés financières, nous a permis de surmonter les difficultés. La stabilité de l'offre proposée a été essentielle. Cette offre est encore aujourd'hui unique en France et suscite de la part de l'Etat, comme des collectivités, un vif intérêt. Le succès de l'offre s'explique incontestablement par le fait que le Pass Optymo permet à lui seul de prendre à volonté, le bus, le vélo et la voiture tout en ne payant que ce qui a été consommé et à un seul et même opérateur, Optymo. C'est la liberté : pas d'abonnement, pas de caution, pas de frais fixes.



Synoptique de la section de fonctionnement au 31/12/2018

	Dépenses en K€	Recettes en K€	
Dépenses réelles	24 052	26 479	Recettes réelles
Dépenses d'ordre	1 235		
Total	25 287	26 479	
Excédent 2018		1 192	
Excédent 2017		998	
Excédent 2016		320	
Déficit 2015		-414	
Déficit 2014		-1 298	
Participation membres		980	
Excédent cumulé		1 777 k€	
Virement à la section d'investissement			
En 2017		- 557 k€	
Excédent cumulé à fin 2018		1 220 k€	

Cet excédent permettra de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement arrêté à 687 K€ et une partie des besoins d'investissements inscrits au BP 2019.

A - Les recettes

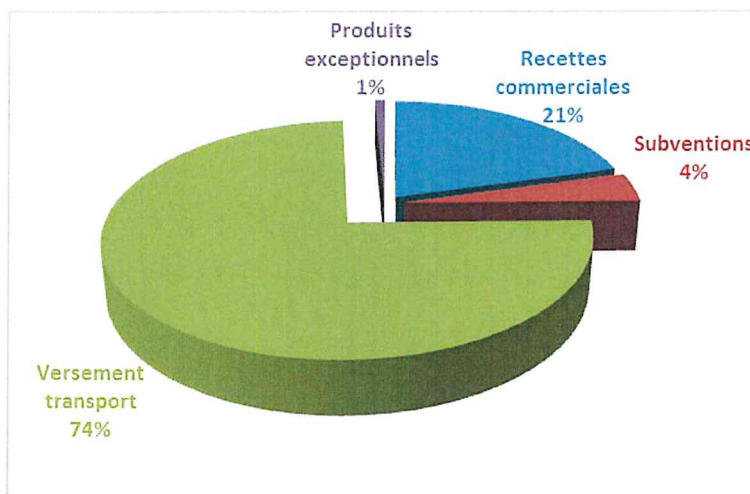
CA 2018 RECETTES	Etapas budgétaires			C.A.	Ecart	%
	BP	BS + DM	TOTAL			
Remboursement sur personnel	40 000	18 000	58 000	109 045,54	51 046	88,01
Billetterie	2 770 000		2 770 000	2 881 059,25	111 059	4,01
ALS+VLS	259 000	-	259 000	-	- 259 000	-100,00
VLS communes	87 000		87 000	86 800,00	- 200	-0,23
Recouvrement impayés	25 000	-	25 000	20 932,31	- 4 068	-16,27
Fraudes	50 000		50 000	52 093,00	2 093	4,19
Part. communes et dépt	145 000		145 000	118 469,23	- 26 531	-18,30
Divers	-		-	-	-	
Versement Transport	19 200 000	-	19 200 000	19 500 056,18	300 056	1,56
Compensation VT	170 000	-	170 000	181 562,08	11 562	6,80
Subventions statutaires	859 500	-	859 500	859 650,00	150	0,02
Subventions Transfert compétences	2 372 500	-	2 372 500	2 372 655,00	155	0,01
Subventions diverses	792 500	-	792 500	192 048,00	- 600 452	-75,77
Subventions déficit - statut SMTC	-	-	-	-	-	
Produits financiers		-	-	-	-	
Produits exceptionnels	31 000		31 000	33 019,64	2 020	6,51
Produits cessions d'actifs	125 000	-	125 000	71 259,42	- 53 741	-42,99
Excédent reporté		28 654	28 654	-	- 28 654	
Total recettes	26 926 500	46 654	26 973 154	26 478 649,65	- 494 505	-1,83

1. Les recettes commerciales

Par recettes commerciales, on entend les recettes procurées par la clientèle du réseau (recettes du trafic), les recettes fraudes ainsi que les recettes issues de la compétence transports scolaires.

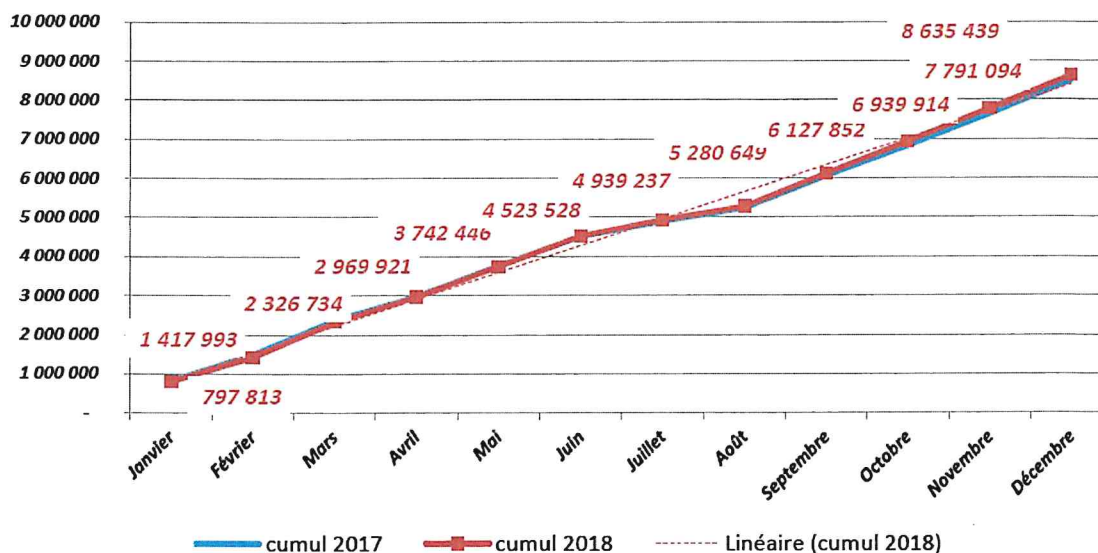
Le total de ces recettes est égal à 5 424 276,48 €. Elles représentent environ 21 % de nos recettes totales.

	2018	2017	2016	2015	2014
Billetterie	2 881 059,25 €	2 821 993 €	2 724 075,73 €	2 874 297,79 €	2 490 630,21 €
Fraudes	52 093,00 €	39 719 €	42 913,66 €	56 646,00 €	29 257,00 €
Part. communes, Com Com et RPI	118 469,23 €	130 888 €	154 261,59 €	131 603,77 €	133 275,58 €
Sub. Transfert de compétences	2 372 655,00 €	2 281 538 €	2 520 244,65 €	2 840 492,00 €	3 196 938,00 €
Recettes	5 424 276,48 €	5 274 137 €	5 441 495,63 €	5 903 039,56 €	5 850 100,79 €



1.1. Les recettes du trafic

Les recettes de billetterie comprennent les recettes VLS et ALS. Au total, ces recettes sont supérieures par rapport à N-1 de 60 000 €. Les différentes décisions prises en 2014, 2015 et 2016 ont eu un impact sur la fréquentation du réseau. Après une baisse constatée en 2015 et 2016 par rapport à 2014, la fréquentation 2017 était à la hausse de + 2.7 % et celle de 2018 enregistre à nouveau une hausse de + 1.6 %.



Le niveau de recettes est légèrement supérieur à celui de 2015 et ce malgré un nombre de voyages inférieurs (- 296 000).

Le chiffre d'affaires global est en hausse par rapport à N-1 de 2.1 %, cela grâce essentiellement à l'augmentation de tarifs qui a été pratiquée à compter du 1^{er} janvier 2015.

Répartition par mode	2018	2017	2016	2015	2014
Bus	2 568 515	2 541 169	2 410 281	2 551 654	2 214 393
Vélo	35 005	38 046	38 023	44 880	54 758
Voiture	277 539	242 778	275 772	277 763	221 479
Total	2 881 059	2 821 993	2 724 076	2 874 297	2 490 630

L'augmentation du chiffre d'affaires de l'ALS s'explique par une hausse du nombre d'heures de location de + 18 % ainsi que des kilomètres parcourus de + 14.5 %. Le nombre de location est lui aussi reparti à la hausse + 10.5 % (cf. page 10).

La fréquentation

a - L'offre transport collectif

- **Les Voyages**

En 2006 - année de référence avant la réorganisation, le réseau totalisait 4.8 millions de voyages, dont 3.6 sur le pôle urbain, soit 48 voyages par an et par habitant. En 2014, le réseau a dépassé les 9.4 millions de voyages. Les restructurations successives de 2014, 2015 et 2016 ont eu un impact sur la fréquentation du réseau. Tout le concept Optymo repose sur le couple fréquence/fréquentation et nous avons démontré que, depuis 2006, la hausse de la fréquence produisait une hausse de la fréquentation. Logiquement les baisses produisent l'effet inverse.

Le total des voyages pour 2017 était de 8 501 397, ce qui représentait une baisse d'un peu plus de 431 000 voyages par rapport à 2015. En 2018, la fréquentation est en hausse pour la deuxième année consécutive et montre une augmentation de 1.6 % par rapport à N-1, ce qui tend à prouver que les différentes restructurations sont désormais assimilées par notre clientèle.

	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018
Nombre de voyages	9 417 953	8 931 658	8 280 974	8 501 397	8 635 439

■ Nombre de voyages cumulés

Mois	Année 2017	Année 2018	%		Cumul 2017	Cumul 2018	%	
Janvier	819 205	797 813	➔	-2,6%	819 205	797 813	➔	-2,6%
Février	671 592	620 180	➡	-7,7%	1 490 797	1 417 993	➔	-4,9%
Mars	875 360	908 741	➔	3,8%	2 366 157	2 326 734	➔	-1,7%
Avril	617 190	643 187	➔	4,2%	2 983 347	2 969 921	➔	-0,5%
Mai	774 844	772 525	➔	-0,3%	3 758 191	3 742 446	➔	-0,4%
Juin	749 423	781 082	➔	4,2%	4 507 614	4 523 528	➔	0,4%
Juillet	385 041	415 709	⬆	8,0%	4 892 655	4 939 237	➔	1,0%
Août	340 451	341 412	➔	0,3%	5 233 106	5 280 649	➔	0,9%
Septembre	827 577	847 203	➔	2,4%	6 060 683	6 127 852	➔	1,1%
Octobre	764 225	812 062	⬆	6,3%	6 824 908	6 939 914	➔	1,7%
Novembre	811 977	851 180	➔	4,8%	7 636 885	7 791 094	➔	2,0%
Décembre	864 512	844 345	➔	-2,3%	8 501 397	8 635 439	➔	1,6%

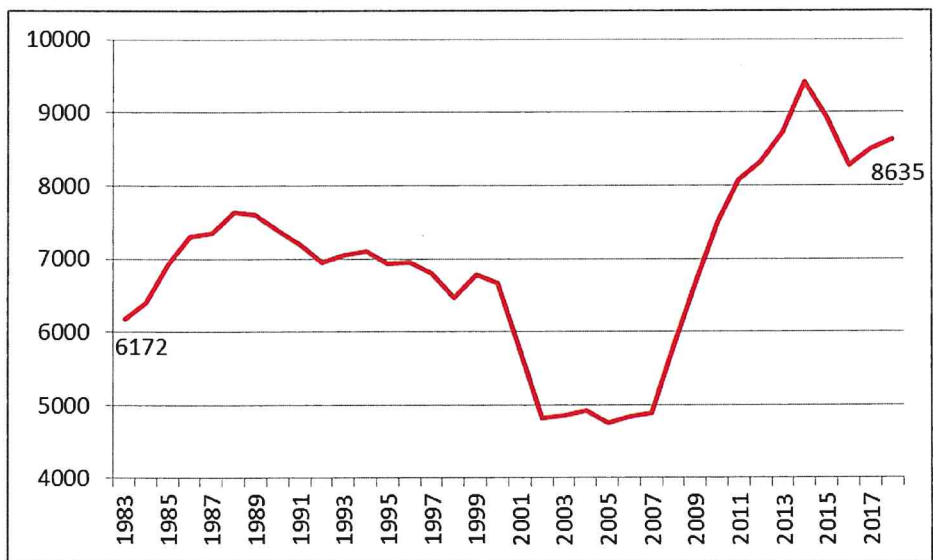
Cette augmentation des voyages génère une recette moyenne supplémentaire d'environ 60 000 €, soit une augmentation de 2.1 %.

Recettes cumulées

Mois	Année 2017	Année 2018	%		Cumul 2017	Cumul 2018	%	
Janvier	254 435	247 126	→	-2,9%	254 435	247 126	→	-2,9%
Février	224 475	249 660	↑	11,2%	478 910	496 787	→	3,7%
Mars	286 649	262 307	↓	-8,5%	765 559	759 094	→	-0,8%
Avril	221 372	231 740	→	4,7%	986 932	990 834	→	0,4%
Mai	251 449	255 902	→	1,8%	1 238 381	1 246 736	→	0,7%
Juin	232 491	239 336	→	2,9%	1 470 872	1 486 072	→	1,0%
Juillet	199 104	219 113	↑	10,0%	1 669 976	1 705 185	→	2,1%
Août	178 960	179 786	→	0,5%	1 848 936	1 884 972	→	1,9%
Septembre	254 483	244 900	→	-3,8%	2 103 419	2 129 871	→	1,3%
Octobre	245 881	269 474	↑	9,6%	2 349 300	2 399 345	→	2,1%
Novembre	241 573	265 475	↑	9,9%	2 590 873	2 664 820	→	2,9%
Décembre	243 984	228 274	↓	-6,4%	2 834 857	2 893 094	→	2,1%

En prenant du recul, depuis 1983, la comparaison permet d’illustrer les bons résultats de notre réseau et rappelle une fois de plus la pertinence des choix qui ont préfiguré Optymo.

Evolution de la fréquentation (en milliers) depuis 1983



- L’offre Triple-Play**

Environ 30 000 clients différents utilisent les services Optymo. Au cours du mois de décembre (mois faible en raison des vacances scolaires), sur 25 498 clients ayant utilisé au moins un service Optymo, 24 477 ont utilisé un seul mode, 941 deux modes et 80 les 3 modes, ce qui démontre la pertinence de l’offre.

	Nombre de clients					
	M	M-12		%	M-1	%
Un mode	24 477	24 491	→	-0,1%	24 285	→ 0,8%
Deux modes	941	876	↑	7,4%	1 104	↓ -14,8%
Triple-Play	80	52	↑	53,8%	106	↓ -24,5%

	Nombre de clients					
	M	M-12		%	M-1	%
Bus	24 199	24 228	→	-0,1%	23 935	→ 1,1%
VLS	138	117	↑	17,9%	199	↓ -30,7%
ALS	140	146	→	-4,1%	151	↓ -7,3%
Bus + VLS	700	591	↑	18,4%	853	↓ -17,9%
Bus + ALS	229	277	↓	-17,3%	239	→ -4,2%
VLS + ALS	12	8	↑	50,0%	12	→ 0,0%
Triple-Play	80	52	↑	53,8%	106	↓ -24,5%
Clients ayant utilisé au moins un mode	25 498	25 419	→	0,3%	25 495	→ 0,0%
Aucun mode	57 443	54 195	↑	6,0%	57 245	→ 0,3%
TOTAL CLIENTS	82 941	79 614	→	4,2%	82 740	→ 0,2%

- **Le Vélo en Libre-Service**

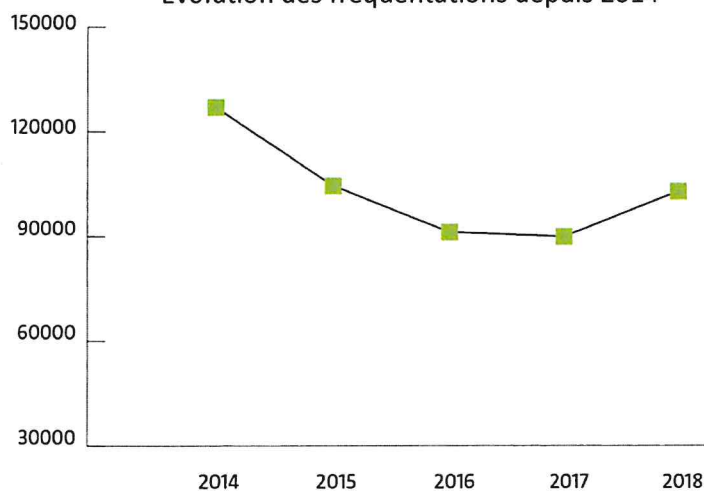


Les résultats sont là aussi encourageants. Nous avons au titre de 2018 repassé la barre des 100 000 locations, soit une progression d'environ 10.7 % par rapport à 2017. Notre offre demeure une offre parmi les meilleures du marché. Le Pass Optymo et la tarification simple (0.02 € la minute) sont sans conteste les clés du succès. A cela il faut aussi y ajouter, indéniablement, un effet lié aux conditions climatiques qui ont été particulièrement favorables en 2018.

■ Nombre de locations VLS cumulées

Mois	Année 2017	Année 2018	%		Cumul 2017	Cumul 2018	%	
Janvier	1 731	3 832	↑	121,4%	1 731	3 832	↑	121,4%
Février	3 546	3 369	→	-5,0%	5 277	7 201	↑	36,5%
Mars	6 537	4 846	↓	-25,9%	11 814	12 047	→	2,0%
Avril	8 146	8 209	→	0,8%	19 960	20 256	→	1,5%
Mai	9 824	10 990	↑	11,9%	29 784	31 246	→	4,9%
Juin	13 342	11 285	↓	-15,4%	43 126	42 531	→	-1,4%
Juillet	10 074	10 709	↑	6,3%	53 200	53 240	→	0,1%
Août	9 024	8 801	→	-2,5%	62 224	62 041	→	-0,3%
Septembre	9 018	12 424	↑	37,8%	71 242	74 465	→	4,5%
Octobre	10 104	11 603	↑	14,8%	81 346	86 068	↑	5,8%
Novembre	5 501	8 327	↑	51,4%	86 847	94 395	↑	8,7%
Décembre	3 589	5 722	↑	59,4%	90 436	100 117	↑	10,7%

Evolution des fréquentations depuis 2014



c - L'offre Auto en Libre-Service

Est-ce un nouvel épisode de croissance organique, avec une augmentation de la part autopartage sur la voiture particulière, ou l'effet nouveauté avec le renouvellement de 30 % de notre flotte ?

Nous surveillerons l'année 2019 pour voir si l'augmentation de plus de 10 % des locations en 2018, est un sursaut ou une tendance.

Avec 78 véhicules, répartis sur 62 stations, le service rencontre toujours un beau succès chez nos clients.

Chaque mois de nouveaux clients s'inscrivent au service d'Auto en Libre-Service, 3 948 clients à fin 2018, contre 3 587 en 2017, soit une progression de 10 %.

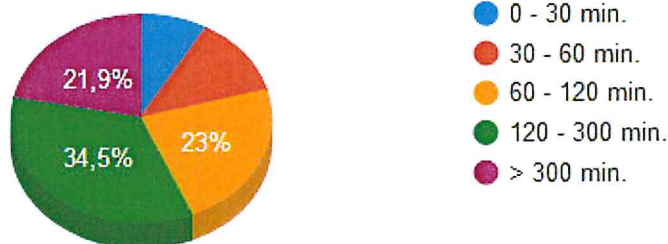
Ces clients ont presque atteint la barre symbolique des 1 million de kilomètres roulés en une année.

Pour l'exercice 2018, les dépenses de fonctionnement sont stables à 330 K€, hors frais de personnel (en baisse de 6 %), grâce à un travail de chaque instant pour maîtriser les coûts. Cependant, la flotte a eu 5 ans en 2018 et son vieillissement, dû à un usage partagé, s'accélère très vite. Le renouvellement en cours permettra de contenir les frais de maintenance en augmentant la part véhicules neufs. Avec un plan d'investissement à 3 ans, nous pourrions renouveler le parc de 25 véhicules chaque année. L'investissement annuel de 325 K€ (sur 3 ans) pourrait être contre balancé par la recette de 100 K€, annuelle, liée à la revente de nos véhicules d'occasions.

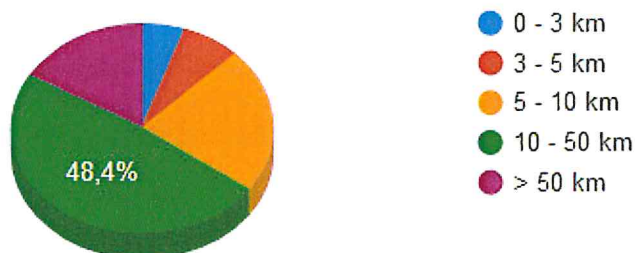
	Nbre de location	Heures de location	Km parcourus
2015	20421	84467	828049
2016	23764	91917	877755
2017	23763	88652	845636
2018	26258	105008	968644
Total	94206	370044	3520084



Durée des trajets



Distances parcourues



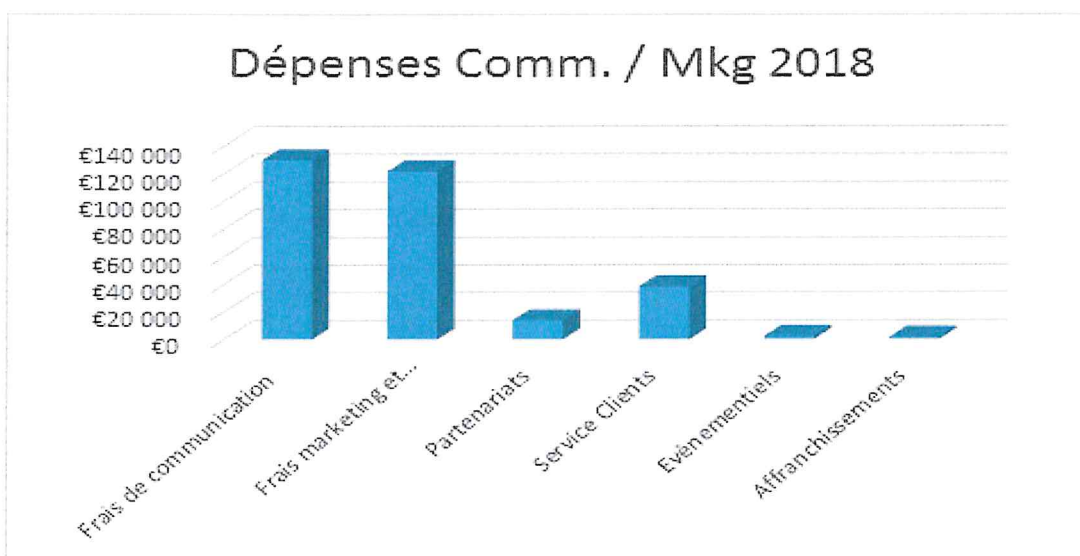
Les recettes pour cette année atteignent 277 539 €, utilisations clients + frais annexes facturés (frais administratifs, réparations, franchises...).

Tout en assurant une sécurité maximale à nos clients, nous avons continué à rationaliser nos dépenses dans les différents secteurs de fonctionnement.

Alors que le budget était déjà « serré », ces actions nous ont permis de réaliser des économies de l'ordre de 17 % par rapport au BP.

Ces dépenses s'entendent hors frais de personnel (environ 150 K€).

Indice	Marché	Total	Part
62381	Frais de communication	129 736 €	42%
62382	Frais marketing et développement commercial	121 682 €	40%
62382	Partenariats	13 970 €	5%
62384	Service Clients	38 316 €	12%
62572	Evènementiels	2 390 €	1%
62613	Affranchissements	1 581 €	1%
		307 675 €	100%



1.2. La recette scolaire

Depuis le 1^{er} janvier 2005, le SMTC assure pleinement l'ensemble des compétences liées aux transports urbains, non urbains et scolaires du Territoire de Belfort tel que le définit l'article 29 de la Loi n 82-1153 du 30 décembre 1982 d'Orientation des Transports Intérieurs (LOTI) et ce sur l'ensemble du département.

Le SMTC s'est donc substitué au Département pour l'ensemble des démarches qu'il assurait jusqu'alors, en particulier au titre de l'organisation et de la gestion des transports scolaires.

Depuis septembre 2017, la loi NOTRe a transféré la compétence transport aux Régions. Le SMTC n'est pas concerné par ce transfert de compétence mais les flux financiers le seront via la Région et non plus le Département.

A compter de 2018, seule la Région effectue les versements et c'est une recette de 2 372 655 € qui a été versée soit + 91 117.5 € / 2017.

Pour mémoire : en 2017, c'est une recette de 2 281 537.50 € qui a été encaissée soit -238 707.15 € / 2016 (en 2016, nous avons déjà perdu 320 247.38 € / CA 2015, en 2015 - 356 446 € / CA 2014). En trois exercices, c'est plus de 915 400 € de recettes en moins.

1.3. Participation des RPI

Ce poste enregistre le reversement des RPI qui ont souhaité nous confier l'organisation de leur transport à hauteur de 118 469.23 €.

RPI de Roppe	6 046.15 €
RPI Vétrigne	6 046.15 €
RPI des 2 Auxelles	5 560.80 €
Syndicat de la Baroche	30 217.91 €
Syndicat Intercommunal du Tilleul	50 021.27 € (ex-Sigarpif)
RPI Reppe Foussemagne	4 644.74 €
Mairie de Petit Croix	9 444.61 €
Communauté de Communes des Vosges du Sud	6 487.60 €

1.4. La recette fraude

En 2018, nous avons encore accentué les actions concernant le contrôle fraude (+ 37 % par rapport à 2017). 152 515 voyageurs ont été contrôlés cette année contre 111 637 en 2017. Pour mémoire le nombre de voyageurs contrôlés en 2014 était de 88 865, soit presque 2 fois moins qu'en 2018 alors que le nombre de voyages était au plus haut (taux de contrôle 2014 = 0.94 %). Le taux de contrôle s'établit à 1.79 % (contre 1.33 % en 2017).

Nous avons dressé 3 570 procès-verbaux. La recette engendrée est égale à 52 093 € (39 719 € en 2017).

	2016	2017	2018
Nb	104 403	111 637	152 515
Tx contrôle	1.28%	1.33%	1.79%
Nb pv	2 565	2 789	3 570
Recette	42 913€	39 719€	52 093€

2. Le versement transport

La loi du 11 juillet 1973 a donné aux collectivités locales ou à leurs groupements la faculté d'instituer un versement, à la charge des employeurs de + de 9 salariés, destiné à financer les dépenses d'investissement et de fonctionnement des transports en commun. Au 1^{er} janvier 2016, le seuil a été relevé à 11 salariés.

Le SMTC a instauré le VT depuis 1979 :

	01/09/1979	01/01/1984	01/01/1997	01/07/2003	01/07/2010	01/07/2012
Taux VT	0.8	0.9	1	1.05	1.5	1.7

Le versement transport est notre principale ressource, il représente environ 75 % de nos recettes. Pour mémoire, il s'agit d'un impôt prélevé sur la masse salariale des entreprises ayant leur siège *sur le* ressort territorial de l'autorité organisatrice de la mobilité (*ancien PTU*). Le taux du VT est fixé librement par la collectivité dans la limite d'un plafond voté par une loi de finances et intégré au CGCT.

Le taux de versement transport est resté identique alors que l'offre de transport a globalement été renforcée depuis 2007 et que des travaux d'aménagement, tels que les voies réservées, ont été réalisés sur le périmètre de transport urbain qui est aujourd'hui étendu à tout le département.

Depuis la loi de finances de 2004, les autorités organisatrices de + de 100 000 habitants, qui ont décidé de réaliser une infrastructure de transport en mode routier ou guidé ont la possibilité de porter leur taux de VT à 1.75 %. Ce taux peut être majoré de 0.05 % pour les syndicats mixtes auxquels ont adhéré des communautés d'agglomération. Ils peuvent procéder à l'augmentation 5 ans avant le démarrage du projet.

Aussi, afin de financer le projet Optymo phase 2, il a été décidé, lors du conseil syndical du 23 mars 2010, de relever le taux du versement transport en le passant de 1.05 % à 1.50 % puis à 1.70 % le 1/07/2012. Cela a permis d'assurer une partie des ressources nécessaires au développement des transports dans tout le département.

Si les recettes totales du VT ont augmenté en 2013 par rapport à 2012, c'est d'abord en raison du relèvement du taux pour une année pleine. En 2014, nous enregistrons une recette bien en deçà de ce qui était attendu : - 1 263 661.41 €. En 2015, cette baisse se confirme puisque nous enregistrons encore cette année une recette inférieure de 561 707 € par rapport à ce qui était attendu. Ayant pour assiette la masse salariale brute, le VT est directement touché d'une part par le ralentissement de l'activité économique et d'autre part par les délais de paiement accordés aux entreprises par l'Urssaf.

En 2017, l'embellie économique ainsi que le transfert de l'hôpital permettent d'avoir une recette supérieure de 281 975.31 € par rapport à celle attendue (hors compensation).

En 2018, la croissance du VT a continué et la recette globale est de 300 000 € supérieure au budget et de presque 600 000 € par rapport à 2017.

	BP	BS	Recettes attendus	Recettes réellement encaissées	Différences
2018	19 370 000,00 €	- €	19 370 000,00 €	19 681 618,26 €	311 618,26 €
dont Compensation 2017	170 000,00 €	- €	170 000,00 €	181 562,08 €	11 562,08 €
VT annuel	19 200 000,00 €	- €	19 200 000,00 €	19 500 056,18 €	300 056,18 €
2017	18 550 000,00 €	370 000,00 €	18 920 000,00 €	19 099 926,29 €	179 926,29 €
dont Compensation 2016		270 000,00 €	270 000,00 €	167 950,98 €	- 102 049,02 €
VT annuel	18 550 000,00 €	100 000,00 €	18 650 000,00 €	18 931 975,31 €	281 975,31 €
2016	18 350 000,00 €	- 120 000,00 €	18 230 000,00 €	17 631 471,72 €	- 598 528,28 €
2015	18 600 000,00 €	- 77 000,00 €	18 523 000,00 €	17 961 292,15 €	- 561 707,85 €
2014	19 800 000,00 €	- 300 000,00 €	19 500 000,00 €	18 236 338,59 €	- 1 263 661,41 €
2013	19 388 000,00 €		19 388 000,00 €	18 623 543,59 €	- 764 456,41 €
<u>2012*</u>	<u>16 594 000,00 €</u>	<u>1 105 000,00 €</u>	<u>17 699 000,00 €</u>	<u>17 031 556,08 €</u>	<u>- 667 443,92 €</u>
2011	16 579 000,00 €	- 530 000,00 €	16 049 000,00 €	16 111 062,65 €	62 062,65 €
2010	13 680 000,00 €		13 680 000,00 €	13 063 438,44 €	- 616 561,56 €
2009	11 340 000,00 €		11 340 000,00 €	10 938 783,10 €	- 401 216,90 €
2008	10 800 000,00 €		10 800 000,00 €	10 683 494,99 €	- 116 505,01 €

3. Les produits exceptionnels : 13 019.64 €

- Remboursement de sinistres ALS : 11 451.18 €
- Recouvrement sur créances : 408.46 €
- Débits et pénalités des impayés : 1 160 €

4. Les produits divers : 109 045.54 €

Il s'agit pour l'essentiel

- des remboursements de VIVINTER (maladie et maternité) : 6 182.02 €
- des indemnités journalières : 7 493.22 €
- des aides de l'Etat dans le cadre des recrutements de CAE et CA : 21 671.88 €
- de remboursement au titre d'une partie des frais de rémunération pour mise à disposition d'un syndicat pour 31 866.06 € et Préfecture pour 41 832.36 €

5. Les subventions diverses : 192 048 €

- Le Grand Belfort : Modernisation du réseau : 32 048 €
- La Région : Participation au financement de la liaison Delle/Gare : 160 000 €

6. Les Produits de cession d'éléments d'actif : 71 259.42 €

Il s'agit de la vente de quinze véhicules de la flotte ALS qui avaient plus de 5 ans (Renault Mégane et Peugeot 207).

B - Les dépenses

CA 2018 DEPENSES	Étapes budgétaires			C.A.	Ecart
	BP	BS + DM	TOTAL		
Charges de fonctionnement du SMTC	2 273 500	- 21 354,54	2 252 154,46	1 521 386,65	- 730 767,81
Achats	100 000	-	100 000	104 265,00	4 265,00
Charges locatives	18 000	2 000	20 000	18 173,05	- 1 826,95
Assurances	135 000	5 000	140 000	110 613,62	- 29 386,38
Documentation	3 000		3 000	2 212,13	- 787,87
Honoraires	25 000	-	25 000	10 800,88	- 14 199,12
Voyages et Déplacements	22 000	-	22 000	16 680,16	- 5 319,84
Frais PTT	43 000	-	43 000	39 255,27	- 3 744,73
Divers (Cotisation GART)	19 400	-	19 400	18 114,16	- 1 285,84
Charges de personnel	1 240 000	- 40 000,00	1 200 000	1 133 281,61	- 66 718,39
Autres charges de Gestion	667 400	12 000,00	679 400	67 990,77	- 611 409,23
Dépenses imprévues	700	- 354,54	354	-	- 354,46
Charges liées à l'activité transport	24 653 000,00	68 000,00	24 721 000,00	23 765 010,66	- 955 989,34
Sous-traitance	19 790 000	- 300 000	19 490 000	19 265 004,92	- 224 995,08
Crédit Bail	1 600 000	-	1 600 000	1 588 924,10	- 11 075,90
Locations	186 000	2 000	188 000	129 399,57	- 58 600,43
Rémunération transitaires - sms	85 000		85 000	88 557,97	3 557,97
Marketing et commercialisation	416 000	- 30 000	386 000	357 710,64	- 28 289,36
Entretien et réparations	201 000	- 20 000	181 000	159 999,22	- 21 000,78
Impôts et taxes	34 000	-	34 000	32 432,41	- 1 567,59
Intérêts des emprunts	521 000	-	521 000	492 528,69	- 28 471,31
Autres charges financières			-	4 815,00	4 815,00
VNC des Immos cédées		50 000	50 000	25 722,49	- 24 277,51
Dotations aux amortissements	1 250 000	-	1 250 000	1 235 217,59	- 14 782,41
Remboursement VT	450 000	-	450 000	384 345,24	- 65 654,76
Titres annulés			-		-
Amendes fiscales	-		-	352,82	352,82
Virt section investissements	120 000	366 000	486 000	-	- 486 000,00
Total dépenses	26 926 500,00	46 645,46	26 973 154,46	25 286 397,31	- 1 686 757,15

Le taux de réalisation des dépenses est égal à 93.75 %.

1. Les charges du SMTC

1.1. Les charges de fonctionnement du SMTC

Ce regroupement prend en compte toutes les dépenses inhérentes au fonctionnement de la structure.

Le détail des principaux postes est le suivant :

- **Charges de personnel : 1 133 281.61 €**
 (pour mémoire, en 2017 elles étaient de 1 141 537.32 € ; en 2016 de 1 221 476.76 € ; en 2015, de 1 359 275.36 € et en 2014, de 1 677 314.73 €), soit une baisse de 32 % en 4 ans.
 La masse salariale globale des agents du SMTC est de 1 113 315.75 € à laquelle il faut ajouter les dépenses liées à la prise en charge d'un agent titulaire recruté par la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil après avoir été privé d'emploi et aux recrutements effectués via le centre de gestion et les agences d'intérim afin de répondre au besoin de personnel occasionnel 19 965.86 €.

 Cette dépense est atténuée par une recette de **109 045.54 €** dont le détail est développé ci-avant au point « 4. Produits divers ».
- **Achats : eau, gaz et électricité pour 16 848.36 €, fournitures administratives pour 5 217.27 €, fournitures Agences pour 10 749.74 €, carburant pour 1 726.21 €, fournitures d'entretien ALS pour 11 939.34 € et carburant ALS pour 57 784.08 €.**
- **Charges locatives / copropriétés : siège du SMTC et ESO II pour 18 173.05 €.**
- **Assurances : 110 613.62 €**
 - o RC et multirisque SMTC 16 508.59 €
 - o ALS 78 325.77 €
 - o Autres assurances 15 779.26 €
 (Assurance transports scolaires + assurance du personnel)
- **Honoraires : 10 800.88 €**
 Les dépenses principales de ce poste sont des frais d'études juridiques, d'expertises, de notaires et de défense de dossiers pour le compte du SMTC et les indemnités au comptable public.
- **Autres charges de gestion : 67 990.77 €**
 - o AUTB : convention triennale 20 000.00 €
 - o Indemnisation des élus 30 351.96 €
 - o Subvention abris bus 4 457.10 €
 - o Créances admises en non-valeur 13 181.71 €

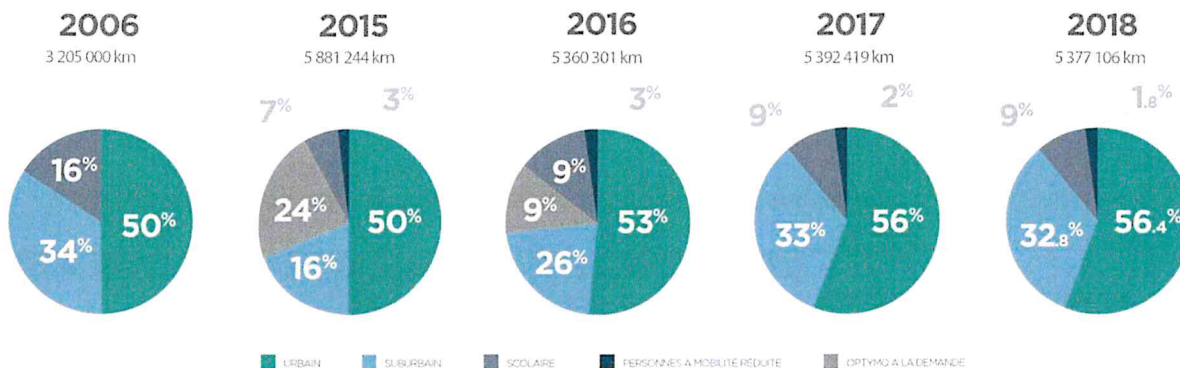
1.2 Les charges liées à l'activité transport

Ces charges dépendent essentiellement de l'offre kilométrique. En 2018, la production globale kilométrique est restée stable par rapport à 2017 – 0.3 % (5 377 106 en 2018 contre 5 392 419 en 2017).

Kilomètres	2016		2017		2018	
	Nombre	Poids	Nombre	Poids	Nombre	Poids
Urbain	2 823 914	52.66%	3 020 151	56.01%	3 033 478	56.41%
Suburbain	1 887 859	35.21%	1 762 710	32.69%	1 763 063	32.79%
Scolaire	502 373	9.37%	488 950	9.07%	483 098	8.98%
PMR	148 203	2.76%	120 608	2.24%	97 467	1.81%
Total	5 362 349	100%	5 392 419	100%	5 377 106	100%

La production kilométrique confiée à la RTTB représente 56.41 % du total. Depuis la refonte du réseau suburbain en 2016, l'offre kilométrique reste stable avec 1 762 710 kms en 2017 et 1 763 062 kms en 2018.

Les kilomètres



La sous-traitance

Ce poste comprend la totalité des dépenses afférentes à l'organisation des transports et représente + de 75 % des dépenses.

La partie sous-traitance représente à elle seule 81 % des dépenses liées à l'activité transport. Ce poste peut être détaillé en cinq parties :

Détail de la sous traitance			
	Budget	CA	Ecart
RTTB	12 129 000 €	12 128 400,00 €	600,00 €
Lignes suburbaines (yc scolaires)	6 300 000 €	6 248 934,20 €	51 065,80 €
RPI	600 000 €	551 998,80 €	48 001,20 €
Personnes à Mobilité Réduite	310 000 €	275 507,36 €	34 492,64 €
Transport Solidaire	30 000 €	- €	30 000,00 €
Divers (snCF, ctpm)	121 000 €	60 164,56 €	60 835,44 €
	19 490 000 €	19 265 004,92 €	224 995,08 €

Le taux de réalisation des dépenses est égal à 98.85 %.

1.2.1 La sous-traitance RTTB (cf. rapport du CA en annexe)

Le compte financier de l'année 2018 fait apparaître un déficit comptable de 259 974 € soit 0.61 % du budget primitif.

En 2018, aucun reversement n'a été effectué au SMTC au titre du résultat cumulé 2017 (428 197 €) et l'intégralité de ce résultat a été affecté au budget de fonctionnement 2018 de la RTTB lors du budget supplémentaire, ce qui a permis en partie la réduction de la prestation versée par le SMTC, conformément au plan de réduction de dépenses initié en 2015 par le SMTC.

Le montant de l'excédent cumulé au 31/12/2018 s'élève donc à 168 222 € ce qui représente 1.30 % du budget total.

Vous trouverez ci-dessous la synthèse par grand poste de la réalisation du budget 2018 :

SYNTHESE REALISATION BUDGET 2018		CUMUL 2018							
		Budget Primitif	Bud.supl. + D.M.	Budget Total	Réalisé	Ecart Budget cumulé	Budget Annuel	Réalisé	% Réalisé
RECETTES	CHIFFRE D'AFFAIRES	12 474 160	-280 000	12 194 160	12 199 726	5 566	12 194 160	12 199 726	100,05%
	<i>(dont prestation SMTC)</i>	12 458 400	-330 000	12 128 400	12 130 400	2 000	12 128 400	12 130 400	100,02%
	SUBVENTIONS	60 000	10 000	70 000	83 707	13 707	70 000	83 707	119,58%
	<i>(Dont TIPP)</i>	60 000	10 000	70 000	83 707	13 707	70 000	83 707	119,58%
	REMBST SUR REMUNERATION	123 000	20 000	143 000	167 831	24 831	143 000	167 831	117,36%
	AUTRES PRODUITS	70 000	20 000	90 000	119 061	29 061	90 000	119 061	132,29%
	REPRISE SUR PROVISIONS	50 000	0	50 000	36 750	-13 250	50 000	36 750	73,50%
EXCEDENT CUMULE 2017 REPORTE	0	428 197	428 197	428 197	0	428 197	428 197	100,00%	
TOTAL RECETTES HT		12 777 160	198 197	12 975 357	13 035 272	59 915	12 975 357	13 035 272	100,46%
DEPENSES	FRAIS KILOMETRIQUES	1 906 156	64 000	1 970 156	1 933 957	-36 199	1 970 156	1 933 957	98,16%
	COUT DIRECT VLS	126 000	0	126 000	120 658	-5 342	126 000	120 658	95,76%
	AUTRES FRAIS GENERAUX	978 920	0	978 920	964 623	-14 297	978 920	964 623	98,54%
	IMPOTS ET TAXES	156 630	0	156 630	165 428	8 798	156 630	165 428	105,62%
	FRAIS DE PERSONNEL	9 549 506	133 197	9 682 703	9 624 505	-58 198	9 682 703	9 624 505	99,40%
	<i>(Dont personnel extérieur)</i>	42 000		42 000	45 958	3 958	42 000	45 958	109,42%
	<i>(Dont taxes sur salaires)</i>	134 181	0	134 181	129 360	-4 821	134 181	129 360	96,41%
	<i>(Dont intéressement)</i>	70 000	0	70 000	71 185	1 185	70 000	71 185	101,69%
	AUTRES CHARGES	9 948	1 000	10 948	8 713	-2 235	10 948	8 713	79,59%
	DOTATION AUX PROVISIONS	50 000	0	50 000	49 166	-834	50 000	49 166	98,33%
CHARGES D'EXPLOITATION		12 777 160	198 197	12 975 357	12 867 050	-108 307	12 975 357	12 867 050	99,17%
RESULTAT D'EXPLOITATION		0	0	0	168 222	168 222	0	168 222	

La RTTB a parcouru sur l'ensemble de ses lignes 3 033 478 km pour l'année 2018 (3 020 151 km pour l'année 2017). Le coût au kilomètre est de 4.02 €.

L'augmentation de la fréquentation du réseau depuis sa rénovation en 2007, qui avait subi un coup d'arrêt en 2015 du fait de la baisse de fréquence sur certaines lignes, est maintenue sur 2018 avec une progression supérieure à 2 % sur les lignes urbaines.

VOYAGES RESEAU URBAIN								
	BUS	80% SMS	80% TIXIPASS	PASS'OK	VLS	TOTAL 2018	TOTAL 2017	Evolution
janvier	578 169	13 834	-	12 791	3 832	608 626	615 554	-1,13%
février	478 447	12 341	-	9 710	3 369	503 867	527 222	-4,43%
mars	650 446	14 613	-	8 573	4 846	678 478	666 319	1,82%
avril	498 316	12 999	-	7 714	8 209	527 238	505 201	4,36%
mai	549 671	13 390	-	7 603	10 990	581 654	582 750	-0,19%
juin	558 137	15 283	46	5 615	11 285	590 367	565 223	4,45%
juillet	360 893	12 132	250	4 098	10 709	388 082	361 037	7,49%
août	296 120	11 911	312	5 902	8 801	323 046	324 841	-0,55%
septembre	601 891	15 826	595	13 390	12 424	644 127	624 874	3,08%
octobre	608 532	15 023	675	9 793	11 603	645 626	604 806	6,75%
novembre	610 698	13 892	766	12 399	8 327	646 082	618 196	4,51%
décembre	548 267	12 562	686	8 347	5 722	575 583	574 544	0,18%
	6 339 587	163 807	3 330	105 935	100 117	6 712 777	6 570 564	2,16%

Depuis septembre 2013, la RTTB exploite le réseau de 135 km de lignes urbaines composé de 6 lignes régulières et 304 points d'arrêts du lundi au samedi de 5h30 à 23h30.

- ligne 1 Résidences ↔ Valdoie
- ligne 2 Cravanche ou Bavilliers ↔ Justice
- ligne 3 Gare TGV et Châtenois les Forges ↔ Valdoie
- ligne 4 Pépinière ↔ Offemont
- ligne 5 Essert ↔ Prés d'Aumont
- ligne 8 Cravanche ↔ Essert

Le parc bus mis à la disposition de la RTTB fin 2018 se compose de 62 véhicules :

- 37 bus standards gplc (norme EEV),
- 16 bus standards gazole (dont 4 en norme Euro 6),
- 7 bus articulés gazole (dont 6 en norme Euro 6),
- 2 minibus gazole.

En 2018, la Régie a :

- Réalisé 3 033 478 km toutes énergies confondues,
- Consommé 2 243 734 litres de Gplc pour effectuer les 2 149 055 kms réalisés avec les véhicules Man Gpl soit une consommation de 104 litres aux 100 km
- Consommé 432 634 litres de gazole pour effectuer les 884 423 kms réalisés avec les véhicules Man Euro6, Agora ou Heuliez soit une consommation de 49 litres aux 100 km.

Le prix moyen du carburant GPL acheté par la Régie a fortement augmenté en 2018 en se situant à 0.34 € HT le litre contre 0.28 € HT en 2017, soit une augmentation de 21 %.

Le prix moyen du carburant gazole s'élevait, quant à lui, à 1.19 € HT en 2018 contre 1.01 € HT en 2017, soit une hausse significative de 18 %.

Le parc VLS est constitué, fin 2018, de 270 vélos en libre-service en exploitation répartis sur 31 stations. A ces VLS en exploitation, il convient d'ajouter un volant d'environ 45 VLS en atelier et 80 VLS acquis au réseau de Chalon sur Saône en 2016 qui servent de réserve et n'ont pas encore été mis en exploitation.

Poste	Montants
Pièces détachées	33 594 €
Réparation Box	13 593 €
Maintenance logiciel et système	73 471 €
Divers	2 486 €
Sous-Total	123 143 €
Frais de personnel	162 003 €
Total	285 146 €

L'effectif physique de la Régie des Transports du Territoire de Belfort se situe à 183 personnes au 31 décembre 2018. A cet effectif, s'ajoute 1 salarié en contrat de professionnalisation et 2 apprentis, soit un total de 186 salariés (contre 182 au 1^{er} janvier 2018).

Cet effectif se décompose de la façon suivante :

- 6 agents chargés de l'encadrement
- 9 agents de maîtrise exploitation
- 136 agents commerciaux de conduite
- 7 agents vérificateurs dont 4 agents de maîtrise
- 9 agents administratifs dont 3 agents de maîtrise et 1 CDD
- 12 agents affectés à l'atelier dont 1 salarié en contrat professionnalisation et 2 apprentis
- 3 agents au service informatique dont 1 agent de maîtrise
- 4 agents affectés aux vélos libre-service

1.2.2 Les transports affrétés

Les dépenses affrétées sont égales à 7 076 K€, soit une dépense moyenne par kilomètre de 3.02 €. Cette dépense est supérieure de 3 % par rapport à l'année 2017. Cette augmentation est due à l'impact carburant de la formule d'indexation des prix des transporteurs.

2018	Kms	Coût €	Coût/km
Renforts et spéciaux scolaires	417 665.50	1 825 293.53€	4.37 €
Lignes suburbaines principales	1 230 811.65	3 175 163.15€	2.58 €
Lignes suburbaines secondaires	522 796.68	1 221 595.27€	2.34 €
Ligne PMR	97 467.00	275 507.36€	2.83 €
Ligne 7 CTPM	9 453.60	26 519.38€	2.81 €
Lignes RPI	65 431.60	551 998.79	8.44 €
Total	2 343 626.03	7 076 077.48€	3.02 €

Le taux de réalisation des dépenses est égal à 99.14 %.

1.2.3 Les lignes suburbaines (hors RPI et PMR)

Depuis la refonte du réseau en 2016, cinq transporteurs assurent l'offre de transport composée de lignes principales, de lignes secondaires et de renforcement à destination des scolaires (lignes ouvertes à tout public). L'offre se décline en :

- 7 lignes principales cadencées à l'heure, renforcées à la ½ heure aux heures de pointe en période scolaire, effectuées avec des véhicules de type Low Entry
 - Ligne 20 Giromagny-Valdoie
 - Ligne 21 Rougemont-Belfort République
 - Ligne 22 Etueffont-Belfort République
 - Ligne 23 Fontaine-Belfort République
 - Ligne 24 Morvillars/Vézelois-Belfort République
 - Ligne 25 Delle/Meroux Gare TGV
 - Ligne 26 Beaucourt/Meroux Gare TGV

- 12 lignes secondaires avec tracés et horaires fixes, à raison de 3 allers-retours/jour du lundi au samedi toute période, effectuées avec des cars sauf les lignes 39 et 9 effectuées avec un minibus
 - Ligne 30 Auxelles Haut-Valdoie
 - Ligne 31 Giromagny-Petitmagny-Valdoie
 - Ligne 32 Rougemont-Felon-Belfort République
 - Ligne 33 Menoncourt-Reppe Belfort République
 - Ligne 34 Montreux Château-Belfort République
 - Ligne 35 Meroux TGV-Bretagne-Belfort République
 - Ligne 36 Chavannes-les-Grands-Delle
 - Ligne 37 Beaucourt-Croix-Delle
 - Ligne 38 Beaucourt-Delle
 - Ligne 39 Botans-Bavilliers
 - Ligne 40 Auxelles-Bas -Etueffont
 - Ligne 9 Miotte-Belfort République

- 4 lignes les dimanches et jours fériés à raison de 2 allers-retours reliant les communes les plus denses du Ressort Territorial
 - Ligne 90 Giromagny-Belfort Gare
 - Ligne 91 Rougemont-Etueffont-Belfort Gare
 - Ligne 92 Montreux Château-Fontaine-Belfort Gare
 - Ligne 93 Beaucourt-Delle-Meroux Gare TGV

En complément de ces lignes, il existe une ligne directe par autoroute de Belfort Gare à Montbéliard Acropole à raison de 6 courses par jour.

Le total des dépenses est égal à 7 076 077.48 €. Les grands postes se décomposent comme suit :

2018	Kms	Coût €	Coût/km
Renforts et spéciaux scolaires	417 665.50	1 825 293.53 €	4.37 €
Lignes suburbaines régulières	1 230 811 .65	3 175 163.15 €	2.58 €
Lignes suburbaines à la demande	522 796.68	1 122 595.27 €	2.34 €
Ligne 7 CTPM	9 453.6	26 519.38 €	2.81 €
Total	2 180 727.30	6 248 571.30 €	2.86 €

La répartition par transporteur est la suivante :

	CA € HT
LK	2 162 025 €
LK AIRE URBAINE	1 196 035 €
TRANSDEV	948 589 €
MARON	1 292 286 €
EXPRESS SUNDGOVIENS	367 884 €
SAADIBUS	255 233 €
CTPM	26 519 €
	6 248 571 €

Globalement, le coût au kilomètre des contrats d'affrètement est égal 2.86 €, services scolaires compris. Ces montants comprennent l'ensemble des frais inhérents au service comme la masse salariale ou les investissements du matériel roulant.

Il est à noter que les différentes déviations occasionnées par les travaux de voiries, réalisés sur les voies communales ou départementales, ont généré un coût d'affrètement supplémentaire d'environ 10 000 €. Ce coût est supporté en totalité par le SMTC.

1.2.4 Les RPI

Il existe 20 organisateurs secondaires de transport scolaire, dont 17 communes ou syndicat de communes, organisant le transport des élèves scolarisés dans l'enseignement du 1^{er} degré (maternel et primaire).

Le SMTC prend en charge 50 % du coût du transport sur présentation des factures des transporteurs. Le passage à 4 jours s'est effectué en douceur en septembre 2017. A la rentrée de septembre 2018, il ne reste que deux organisateurs à 4.5 jours.

Pour les organisateurs secondaires avec lesquels nous avons conclu un marché, ils sont aux nombres de 3 soit Roppe/Vétrigne, RPI les 2 Auxelles et SIGARPIF.

Lignes RPI	Km	Coût €
RPI marché SMTC 90	65 432	225 058 €
RPI hors marché		326 941 €
Total RPI		551 999 €

1.2.5 Le Transport des Personnes à Mobilité Réduite

Ce service spécifique et collectif offre une liberté de déplacements d'adresse à adresse dans toutes les communes du Territoire de Belfort, du lundi au samedi de 8h00 à 18h30.

Ce service est confié à la Société Synergihp depuis janvier 2016, pour une durée de 3 ans avec un coût mensuel fixe auquel s'ajoute un prix par course effectuée.

Le coût des dépenses pour l'année 2018 est de 275 507 €. Le coût moyen par course est de 38 € et le coût moyen par personne est de 31.19 €.

	Nbre de personnes transportées	Nbre de courses	Nbre de Km effectués	Coût €	Nbre de clients actifs / mois
PMR 2018	8 832	7 257	97 467	275 507 €	84

1.3. Crédit-Bail : 1 588 924.10 €

Ce poste enregistre principalement le montant du crédit-bail de la flotte de bus.

- 36 bus Man Lion's City GPL achetés en 2007 pour un budget global de 9 756 000 €. Le remboursement 2018 est égal à : 1 144 836.14 €,
- Les bus Gasoil achetés en 2013 pour un montant de 444 087.96 €.

1.4. Le remboursement du versement transport

Le montant de la dépense est égal à 384 345.24 € pour 2018. Le remboursement de la contribution versement de transport est demandé par les entreprises qui justifient assurer le logement permanent sur les lieux de travail ou effectuer intégralement le transport collectif de leurs salariés.

1.5. Les frais de communication et marketing

1.5.1 Le développement commercial et marketing

2018 a été placée sous le signe de la Re-découverte de nos services par la population. Nous avons donc réenclenché un cycle de développement, pour d'une part convertir de nouveaux clients et d'autre part réexpliquer à nos clients actuels les avantages de l'offre Triple-Play Optymo.

1/ Information clients

Afin de mesurer l'adhésion de nos clients, nous avons réalisé une enquête sur l'accueil en agence commerciale.

Enquête auprès de nos clients fréquentant nos agences afin de mesurer leur satisfaction sur les horaires, le service et la mise en situation.

Cette enquête a fait l'objet d'un compte rendu et d'une information auprès des collaboratrices des agences et de l'Exécutif.

Toujours pour améliorer le service auprès de nos clients, une refonte de l'information en temps réel et des informations clients aux arrêts a été réalisée.

2/ Agences commerciales

Toujours dans un objectif de satisfaction de nos clients, nous avons modernisé nos deux agences commerciales et les avons mises en accessibilité.

Ces travaux ont permis un meilleur accueil et de meilleures conditions de travail pour nos collaboratrices.

Rénovation des deux agences commerciales :

- Changement de la banque d'accueil à l'Agence Madrid ;
- Travail et lancement de la rénovation des ouvrants et de la façade de l'Agence Carnot.

Animations commerciales :

- Relance des animations thématiques, saisonnalités ;
- Initier un lien renouvelé avec nos clients en dehors du simple règlement de factures.

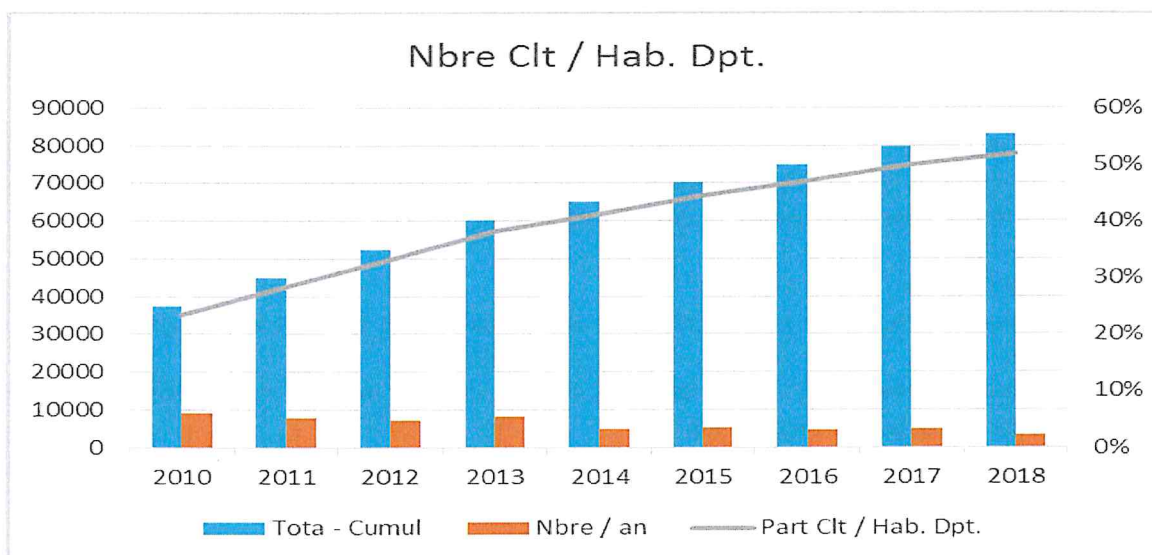
3/ Les clients

Appuyée sur des actions commerciales de terrain et des soutiens marketing, notre politique de développement a permis d'enregistrer cette année encore une augmentation significative du nombre de nouveaux clients : 3 327 nouveaux clients qui ont fait leur Pass Optymo.

Le nombre de cartes valides est de 82 941 au 31 décembre 2018 dont 74 835 dans le Territoire de Belfort, ce qui constitue un taux d'équipement d'environ 50 % de la population du département.

Nombre de clients avec 1 carte en état de voyager

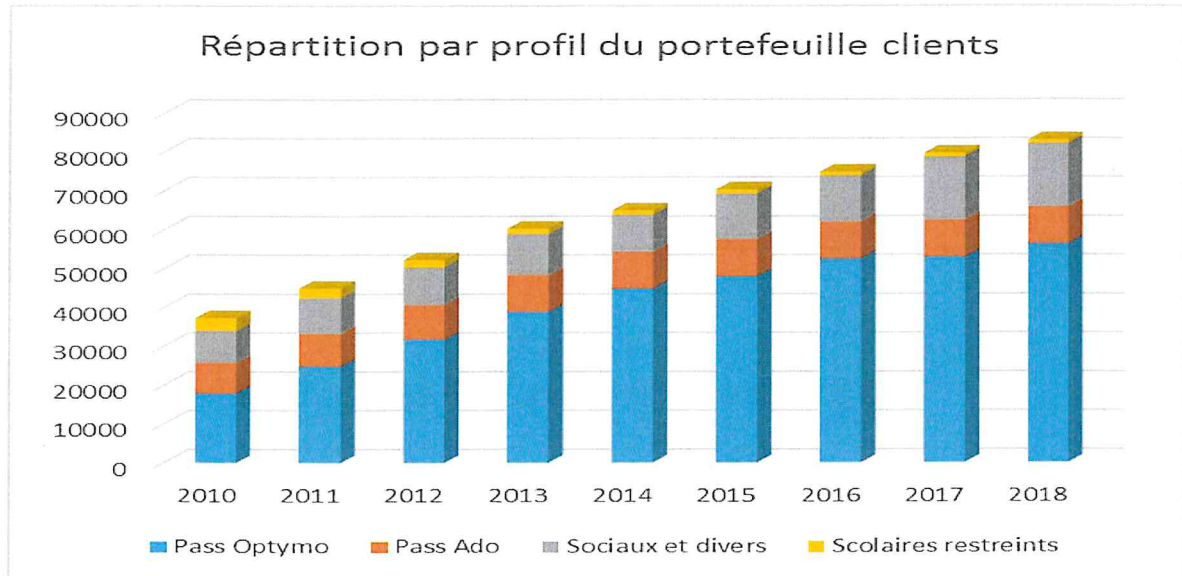
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Tota - Cumul	37287	44960	52218	60197	64975	70343	74803	79614	82941
Nbre / an	9150	7673	7258	7979	4778	5368	4460	4811	3327
Part Clt / Hab. Dpt.	23%	28%	33%	38%	41%	44%	47%	50%	52%



Volume par profil (carte en état de voyager)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Pass Optymo	17948	24887	31758	38943	44876	48043	52537	52929	56302
Pass Ado	7950	8474	9058	9541	9594	9664	9715	9663	9702
Sociaux et divers	8071	9085	9561	10426	9353	11578	11615	16122	16085
Scolaires restreints	3320	2515	1841	1377	1144	1058	936	900	852
Total	37289	44961	52218	60287	64967	70343	74803	79614	82941

Répartition par profil du portefeuille clients (2010/2018)



Ces bons chiffres en nombre de clients doivent être pondérés avec l'utilisation des services de mobilité. En effet, nous devons redonner un élan à la consommation. Faire consommer un client coûte moins cher que de convertir un prospect.

1.5.2 La communication

Toujours pour accompagner le développement de notre offre Triple-Play, nous avons lancé plusieurs chantiers et mis sur pieds diverses opérations de communication et marketing.

Campagnes de communication :

- Lancement du E-ticket via Tixi Pass ;
- Travail préparatoire sur une communication institutionnelle au plan national ;
- Mise en œuvre et coordination de campagne commerciale sur nos 3 modes de mobilité : Bus, Vélo et Voiture, avec 4 temps forts répartis sur l'année ;
- Mise en œuvre et coordination de campagne de notoriété, achats de réseaux d'affichage permanents et semi-permanents ;
- Pilotage d'actions de marketing terrain, 3 stands avec animations et informations de nos clients.

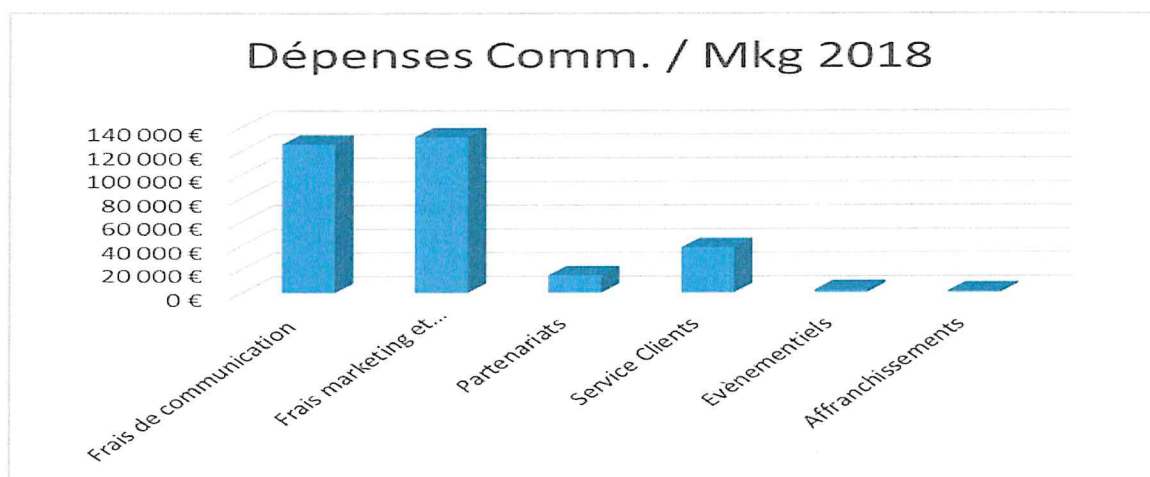
Communication 2.0 :

- Achat et coordination de la refonte complète du site www.optymo.fr, plus moderne, plus ergonomique, plus efficace ;
- Achat et lancement d'une toute nouvelle application sur Android et IOS.

Le budget primitif 2018 à hauteur de 362 K€ a été plus que respecté puisqu'en effectuant des arbitrages stratégiques, nous avons économisé près de 50 K€, soit 9 % et ceci malgré les nombreux challenges à relever.

BUDGET REALISE EN 2018

Indice	Marché	Total	Part
62381	Frais de communication	125 478 €	40%
62382	Frais marketing et développement commercial	131 439 €	42%
62382	Partenariats	14 729 €	5%
62384	Service Clients	38 316 €	12%
62572	Evènementiels	2 390 €	1%
62613	Affranchissements	1 228 €	0%
		313 580 €	100%



On pourra détailler les postes comme-ci :

- COMMUNICATION : achat d'espaces, création de visuels, média, création, mise en page, édition et diffusion des documents horaires, des plans réseaux, des infos aux points d'arrêts ; gestion des māj des tarifs réduits...
- CIAL / MKG : opérations commerciales, locations d'espaces, marketing direct, goodies, gestion des appels entrants d'information et de réclamation, gestion des réclamations,...

1.6. Les autres charges**- Locations 129 399.57 €**

Cela concerne essentiellement les dépenses suivantes :

- o Antenne du Salbert radiotéléphone pour 5 942 €,
- o Bâtiment rue de Madrid pour 98 034 €,
- o Local rue Carnot pour 5 649 €,
- o Photocopieurs pour 17 735 €.

- Rémunération des transitaires 88 557.97 €

Ce poste enregistre la rémunération versée aux opérateurs téléphoniques sur les ventes de tickets SMS. En moyenne elle est de 0.45 € HT par ticket sur un prix de vente de 1.50 € (HT = 1.25 €).

	Nbre SMS	Commission HT
Bouygues Télécom	41 339	18 383 €
Orange	37 174	18 401 €
SFR	57 254	27 619 €
Free	59 332	24 154 €
Totaux	195 099	88 557 €

- Intérêts

Ce poste enregistre les intérêts sur :

- les emprunts contractés pour 483 300 € (voir tableau ci-après)
- les lignes de trésorerie pour 14 700 €
- la moins-value sur les ICNE pour - 5 900 €

ANNEE	OBJET	ORGANISME PRETEUR	1ère ECH	DUREE EN ANNEE	TAUX	DETTE A L'ORIGINE	DETTE EN CAPITAL 01/01/N	ANNUITE AU COURS DE L'EXERCICE	DONT			
									INTERETS	CAPITAL		
2010	TCSP	CFFL	2011	17	3,42%	3 754 442,73	2 637 438,68	291 549,17	91 452,84	200 096,33		
2012	O Phase II	Crédit Agricole	2013	15	4,75%	2 000 000,00	1 483 180,42	187 184,52	68 355,26	118 829,26		
2012	O Phase II	Crédit Mutuel	2013	15	4,80%	2 000 000,00	1 484 655,36	187 809,16	69 148,80	118 660,36		
2012	O Phase II	Caisse d'Epargne	2013	15	4,83%	2 000 000,00	1 485 539,10	188 184,52	69 625,61	118 558,91		
2013	O Phase II	Caisse des Dépôts	2015	30	2,25%	6 000 000,00	5 586 206,90	304 655,17	97 758,62	206 896,55		
2013	Jonxion	Caisse d'Epargne	2014	15	3,61%	850 000,00	666 061,19	73 636,32	23 369,41	50 266,91		
2013	Jonxion	CFFL	2014	15	3,46%	850 000,00	664 382,54	72 877,32	22 336,57	50 540,75		
2014	O Phase II	CFFL	2014	10	2,59%	750 000,00	487 500,00	86 897,81	11 897,81	75 000,00		
2014	O Phase II	CFFL	2015	15	2,06%	1 800 000,00	1 470 000,00	149 355,00	29 355,00	120 000,00		
TOTAUX								20 004 442,73	15 964 964,19	1 542 148,99	483 299,92	1 058 849,07

II - La Section d'Investissement

La section d'investissement présente un solde d'exécution 2018 de + 604 497.16 € et un déficit cumulé, compte tenu de la reprise des résultats N-1 et des restes à réaliser, de - 687 030 €.

	PREVU	REALISE	REPORTS
DEPENSES	4 087 527,16 €	3 248 497,22 €	701 000,00 €
RECETTES	4 087 527,16 €	2 133 467,24 €	1 129 000,00 €
	ECARTS	- 1 115 029,98€	428 000,00 €

A - Les recettes

RECETTES	Etapés budgétaires				C.A.	Ecart	%
	BP	CRBS	BS	TOTAL			
Subventions		700 000,00	-	700 000,00	-	- 700 000,00	-100,00
Dotation réserves			557 527,16	557 527,16	557 527,16	-	
Emprunts	329 000	315 000,00	-	644 000,00	315 000,00	- 329 000,00	-51,09
VNC S/Cession des éléments d'actif				-	-	-	#DIV/0!
Amortissements	1 250 000		50 000,00	1 300 000,00	1 260 940,08	- 39 059,92	-3,00
Avances et acptes sur immos	-	400 000,00	-	400 000,00	-	- 400 000,00	-100,00
Prélèvement sur fonctionnement	120 000		366 000,00	486 000,00	-	- 486 000,00	-100,00
Travaux				-	-	-	
Excédent reporté				-	-	-	#DIV/0!
Total recettes	1 699 000	1 415 000,00	973 527,16	4 087 527,16	2 133 467,24	- 1 954 059,92	-47,81

Taux de réalisation du budget : 52.19 %

Les seules recettes sont constituées :

- de l'affectation du résultat 2017 pour un montant de 557 527.16 €
- d'un emprunt de 315 000 € pour financer le renouvellement d'une partie de la flotte ALS
- de l'écriture d'ordre entre la section d'investissement et la section de fonctionnement concernant la dotation aux amortissements qui est en fonction de la durée de vie des biens pour 1 235 217.59 € auquel s'ajoute 25 722.49 de valeur nette comptable des immobilisations cédées au cours de l'exercice,

Les reports sont donc constitués comme suit :

	Montant
Subventions Grenelle 3	700 000.00 €
Emprunts	329 000.00 €
Avances et acomptes pour travaux	100 000.00 €
TOTAL	1 129 000.00 €

B - Les dépenses

DEPENSES	Etapes budgétaires				C.A.	Ecart	%
	BP	CRBS	BS	TOTAL			
Remboursement emprunts	1 059 000,00		15 000,00	1 074 000,00	1 058 849,81	15 150,19	-1,41
Frais d'études		40 000,00		40 000,00	22 612,50	17 387,50	-43,47
Logiciels	35 000,00			35 000,00	20 330,02	14 669,98	-41,91
Batiments	-			-			#DIV/0!
Matériel embarqué	55 000,00	-	391 000,00	446 000,00	21 397,81	424 602,19	-95,20
Matériel atelier				-			
Mobilier urbain				-			
Agencement et installations	12 000,00	-	80 000,00	92 000,00	76 793,33	15 206,67	-16,53
Véhicules	460 000,00	133 000,00	80 000,00	513 000,00	309 352,25	203 647,75	-39,70
Matériel et Mobilier de bureau	28 000,00	-	10 000,00	38 000,00	19 634,34	18 365,66	-48,33
Travaux en cours	50 000,00	80 000,00	-	130 000,00	-	130 000,00	-100,00
Avances et aptes s/immos				-			#DIV/0!
Dépenses imprévues	-			-			#DIV/0!
Dotations	-			-			#DIV/0!
Déficit reporté				-			
Total dépenses	1 699 000,00	253 000,00	416 000,00	2 368 000,00	1 528 970,06	839 029,94	-35,43

Les dépenses réelles d'investissement sont égales à 470 120.25 €.

Le remboursement des emprunts représente à lui seul 70 % des dépenses (voir détail en page 27).

Les autres dépenses se décomposent comme suit :

Détail des principales réalisations

- Frais d'études	- Création de transbordement Danjoutin	594.00 €
	- Etude rabattement scolaire Belfort/Delle	21 068.00 €
	- Etude modification siège social	951.00 €
- Logiciels	- Lumiplan MAJ Heures	3 800.00 €
	- Polymont MAJ SFM	15 750.00 €
	- Licences	780.00 €
- Matériel industriel	- Station Hydrocarbure	8 650.00 €
	- Matériel billettique	6 925.00 €
	- Luminaires atelier	5 823.00 €
- Agencement	- Fenêtres RTTB	68 833.00 €
	- Vitrage ESO	1 620.00 €
	- Aménagement salle de réunion siège	6 340.00 €
- Matériel de transport	- Renouvellement 12 208 ALS	90 246.00 €
	- Renouvellement 5 308 ALS	62 530.00 €
	- Boitiers Vulog ALS	24 024.00 €
	- Renouvellement 1 minibus Mercedes	132 551.00 €
- Matériel bureau et informatique	- Onduleurs	999.00 €
	- Vidéo projecteur	4 053.00 €
	- Renouvellement PC RTTB	5 773.00 €
	- PC Portable	1 541.00 €
	- Chaises salle réunion	5 411.00 €
	- Mobilier ESO 2	1 858.00 €

Les reports sont donc constitués comme suit :

	Montant
Frais d'études	15 000.00 €
Licences	10 000.00 €
Aménagements	5 000.00 €
Matériel billettique	400 000.00 €
Matériel de transport (minibus)	170 000.00 €
Agencement installation	3 000.00 €
Matériel informatique	18 000.00 €
Travaux réseau – avance fournisseur	80 000.00 €
TOTAL	701 000.00 €

Vue d'ensemble

La balance générale du compte administratif pour l'exercice se présente donc comme suit :

	Prévu	Réalisé	%	Report/RAR	Résultat cumulé
DEPENSES					
DE FONCTIONNEMENT	26 973 154	25 286 397,31	94	-	25 286 397,31
D'INVESTISSEMENTS	2 368 000	1 528 970,06	65	2 420 527,16	3 949 497,22
Total dépenses	29 341 154	26 815 367	91	2 420 527,16	29 235 894,53
RECETTES					
DE FONCTIONNEMENT	26 973 154	26 478 649,65	98	28 654,46	26 507 304,11
D'INVESTISSEMENTS	4 087 527	2 133 467,24	52	1 129 000,00	3 262 467,24
Total recettes	31 060 682	28 612 117	92	1 157 654,46	29 769 771,35
SOLDE					
Exédent / Déficit	0	1 796 750			533 876,82
dont fonctionnement		1 192 252,34			1 220 906,80
dont investissement		604 497,18			-687 029,98
	0	0			

Après présentation de ces résultats et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

- **adopte le compte de gestion du trésorier, conforme en tous points aux résultats du compte administratif,**
- **affecte à la section d'investissement la somme de 687 029.98 €,**
- **adopte le présent compte administratif 2018 incluant les reports de crédits,**
- **adopte le rapport d'activité.**

**Le Président,
Bernard GUILLEMET**





syndicat mixte des transports en commun

Compte administratif 2018

ANNEXES

- **Annexe 1 - Compte de gestion et administratif (M43)**
- **Annexe 2 - Reste à Réaliser**
- **Annexe 3 - Investissement et amortissement**
- **Annexe 4 – Rapport d'activités SMTC 2018**
- **Annexe 5 - Rapport d'activités RTTB 2018**
- **Annexe 6 - Observatoire de la mobilité au 31/12/2018**